NATIONS UNIES



## Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

UN LIBRARY

S/15785 23 mai 1983 FRANCAIS

FRANC

ORIGINAL : ANGLAIS

WATER TOTAL

MI Contract of the second

## NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre ci-jointe, datée du 23 mai 1983, a été adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la demande qui y figure, le texte en est distribué comme document du Conseil de sécurité.

## Annexe

Lettre datée du 23 mai 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer au document du Conseil de sécurité S/15767 en date du 16 mai 1983, qui contient une lettre de l'Observateur permanent de la Corée du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Dans cette lettre, l'Observateur de la Corée du Nord prétend qu'un plan de déploiement d'ogives à neutrons dans la République de Corée est actuellement en cours d'exécution. A l'appui de ses allégations, il cite un article du <u>Washington Post</u> et des déclarations faites par certains membres du Congrès des Etats-Unis. Il est présomptueux de la part de la Corée du Nord d'émettre des allégations aussi catégoriques sur la base de simples spéculations et sans posséder de preuves concrètes.

Répondre sérieusement à de telles allégations ne serait à mon avis que faire trop d'honneur à ce qui n'est que propagande nord-coréenne. Il est vraiment bien regrettable que la Corée du Nord ait choisi d'utiliser le Conseil de sécurité des Nations Unies à des fins de propagande alors qu'elle refuse d'engager un dialogue et des négociations avec la République de Corée. L'opinion mûrement pesée de mon gouvernement est que la campagne de propagande engagée depuis peu par la Corée du Nord a pour but de cacher son plan d'invasion contre la Corée du Sud. J'aimerais rappeler à ce propos que deux officiers militaires nord-coréens, qui ont abandonné leur pays pour la République de Corée respectivement en février et mai 1983, ont révélé un plan d'invasion générale du Sud par la Corée du Nord, qu'ils avaient reçu l'ordre d'exécuter sur commandement. Selon les officiers nord-coréens, ce plan prévoit la conquête du territoire de la Corée du Sud en l'espace de cinq à sept jours.

Il est de notoriété publique que, chaque année, la Corée du Nord consacre plus de 20 p. 100 de son PNB à des fins militaires. La Corée du Nord n'a cessé de multiplier ses provocations le long de la zone démilitarisée, de toute évidence pour éprouver la capacité opérationnelle de défense de la Corée du Sud et déterminer le moment opportun pour une attaque générale. A cet égard, je souhaite appeler votre attention sur le document S/15042 du Conseil de sécurité daté du 5 mai 1982, qui contient le dernier rapport annuel du Commandement des Nations Unies créé en application de la résolution 84 (1950) du Conseil de sécurité en date du 7 juillet 1950. Il ressort de ce rapport que la Corée du Nord a violé l'accord d'armistice plus de 3 680 fois pendant la période allant du 16 décembre 1980 au 16 décembre 1981.

Quant à Team Spirit 83 (Esprit d'équipe 83), il suffit de rappeler le document S/15607 du Conseil de sécurité en date du 11 février 1983, qui mentionne le caractère défensif de ces exercices et le refus de la Corée du Nord d'envoyer des observateurs pour y assister. L'achèvement pacifique de l'opération Team Spirit 83 a montré sans l'ombre d'un doute que les allégations de la Corée du Nord étaient, comme à l'accoutumée, totalement dénuées de fondement.

S/15785 Français Page 3

J'espère sincèrement que la Corée du Nord renoncera dorénavant à utiliser le Conseil de sécurité à des fins de propagande politique et acceptera, en revanche, l'invitation au dialogue que la République de Corée lui adresse depuis longtemps en vue de réduire les tensions et d'instaurer la paix dans la péninsule coréenne.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

(Signé) Kyung-Won KIM